

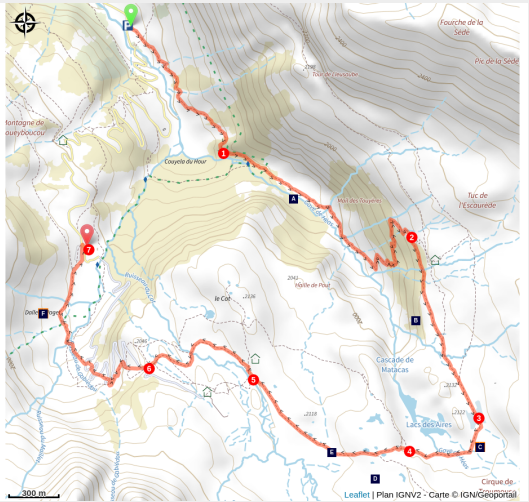


Etape 1 : de Héas à l'auberge du Maillet

Gavarnie-Gèdre



Le cirque de Troumouse



D'est en ouest, cette traversée visite les trois grands cirques calcaires de Gavarnie ; la journée inaugurale découvre celui de Troumouse, le plus grand.

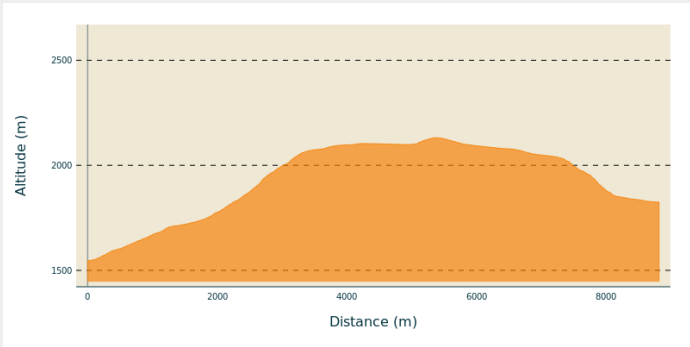
La traversée des cirques offre une première journée contemplative au pays de la démesure, dans l'imposant amphithéâtre de calcaire de Troumouse. Parfaitement circulaires, ses crêtes déroulent 6 km de gradins rocheux ; sur la piste, des pâturages d'altitude et une myriade de minuscules lacs, miroirs furtifs sur les falaises blanches. Tendez l'oreille pour entendre le chant du pipit spioncelle ou de l'alouette, scrutez les pelouses pour y débusquer les colonies de marmottes ou les hardes d'isards.

Infos pratiques
Pratique : Itinérance à pied
Durée : 3 h 30
Longueur : 8.8 km
Dénivelé positif : 590 m
Difficulté : Moyen
Type : Traversée
Thèmes : Faune, Refuge

Itinéraire

Départ : Hameau de Héas
Arrivée : Auberge du Maillet
Communes : 1. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique

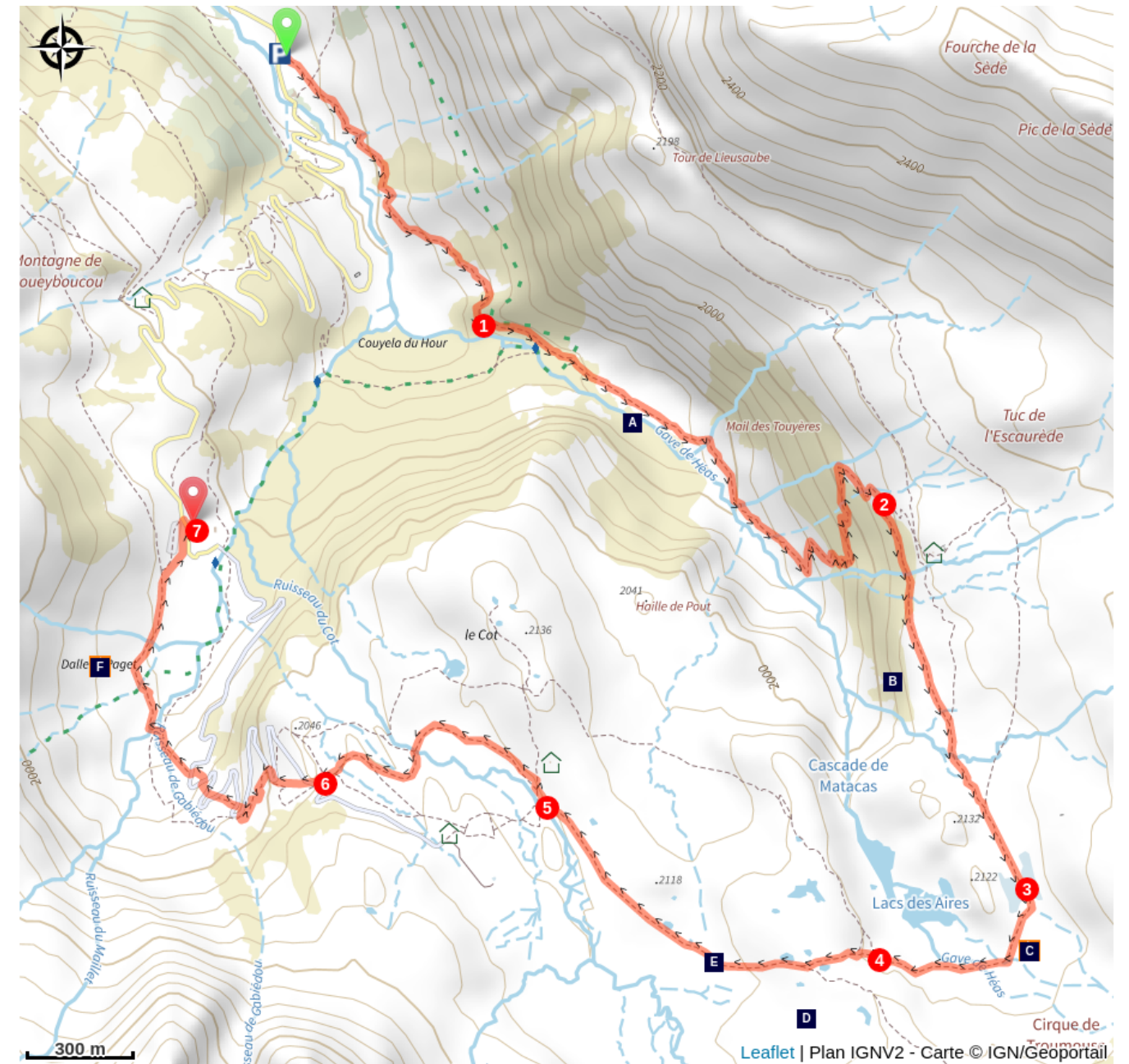


Altitude min 1546 m Altitude max 2131 m

Du parking situé à la sortie de Héas (1530 m – enclos à bétail), suivre à gauche de la route un sentier qui débute le long d'un pré. Au premier embranchement, poursuivre tout droit en direction de la « cabane des Aires » (panneau), en laissant à gauche la direction de la « cabane de l'Aguila ». Le sentier s'élève doucement en pied de pente en dominant le torrent issu du cirque.

1. En face d'une prise d'eau (vers 1700 m), le sentier entre à gauche dans la petite gorge du gave des Touyères, en même temps que dans la zone cœur du Parc national. Après la traversée d'un replat herbeux, débiter l'ascension d'un ressaut prononcé sur votre gauche, en suivant plusieurs lacets.
2. Intersection en Y (2065 m) : laisser à gauche le sentier d'accès à la cabane des Aires et continuer avec le sentier de droite. Il monte à flanc puis prend pied sur le plateau sommital (2098 m) : marcher tout droit. Le sentier traverse un ruisseau puis se glisse entre les blocs rocheux.
3. Longer le premier lac des Aires (2099 m), parfois à sec, puis continuer légèrement sur la droite dans l'herbe rase. Le sentier bifurque résolument à droite et progresse en dominant de nouveaux petits lacs.
4. Intersection (2112 m) : opter pour le sentier de gauche, qui monte un peu pour passer un large col herbeux, puis se promène en pente douce sur le plateau (légère descente).
5. Laisser à gauche la passerelle (2080 m) d'accès à un parking et continuer à droite vers une cabane (en face, par un rapide aller et retour, possibilité d'accéder au belvédère de la vierge de Troumouse). 50 m après la passerelle, continuer à gauche sur un sentier en rive droite du torrent encaissé. Plus bas, le sentier vous fait passer en rive gauche du torrent (pont) ; poursuivre immédiatement après par le sentier de droite, qui rejoint bientôt une route.
6. Descendre 150 m sur la route puis choisir le sentier qui coupe les lacets à plusieurs reprises. Il finit par descendre vers le fond du vallon du Maillet, où l'on traverse le torrent à gué (prudence ! Si trop d'eau, longer le torrent par sa rive droite). L'itinéraire se prolonge en rive gauche, entre lits rocheux et pelouses, en visant le gîte-auberge que l'on voit bien au loin.
7. Auberge du Maillet (1825 m).

Sur votre route...



- 🐉 Le cicle plongeur (A)
- 🏠 Patrimoine mondiale de l'UNESCO (C)
- 🐉 Le pipit spioncelle (E)
- 🏠 Auberge du Maillet (G)
- 🐉 La marmotte (B)
- 🐉 L'isard (D)
- 🏠 La dalle "Paget" (F)

Toutes les informations pratiques



Recommandations

Éviter les jours de brouillard, car l'orientation devient alors difficile sur le plateau sommital.

Comment venir ?

Transports

Pas de transports publics pour atteindre le hameau de Héas.
Service de taxi disponible à Gavarnie.
[> En savoir plus.](#)

Accès routier

Entre Luz-Saint-Sauveur et Gavarnie (D 921), à la sortie de Gèdre, bifurquer à gauche (D 922) vers le cirque de Troumouse et le lac des Gloriettes. 5,5 km plus loin, laisser à droite le pont de l'Arraillé (barrage des Gloriettes) et continuer tout droit vers Héas. A la sortie du hameau, parking sur la gauche de la route, 200m après la chapelle.

Parking conseillé

Hameau de Héas, après la chapelle



 La dalle "Paget" (F)

La dalle "Paget" fut érigée sur le plateau du Maillet (à 1848m d'altitude) en mémoire d'Henri Paget (1812-1874). Ce guide de haute-montagne originaire du hameau voisin de Héas a guidé et accompagné les plus grands noms du Pyrénéisme dans leurs exploits : Henri Russel, Franz Schrader, Alphonse Lequeutre ou encore Charles Packe. C'est d'ailleurs ce dernier qui fera graver cette dalle et son épitaphe en son honneur.



 Auberge du Maillet (G)

Auberge du Maillet
(1820 m d'altitude - 32 places)

Hébergement (chambres et dortoirs) et restauration.

Tél. : 05 62 92 48 97
[> Site web](#)



Patrimoine mondiale de l'UNESCO (C)

Les trois cirques glaciaires de Gavarnie, Estaubé et Troumouse font partie intégrante du site franco-espagnol “Pyrénées-Mont Perdu” inscrit en 1997 sur la liste du Patrimoine Mondial par l’UNESCO. Ce paysage de montagne exceptionnel, qui rayonne des deux côtés des frontières de France et d'Espagne, est centré sur le sommet du Mont-Perdu, massif calcaire qui culmine à 3 355 m. Le site, d'une superficie totale de 30 639 ha, comprend deux des canyons les plus grands et les plus profonds d'Europe sur le versant sud, du côté espagnol, et trois cirques glaciaires importants sur le versant nord, plus abrupt, du côté français. Ce site reflète également un mode de vie agricole autrefois répandu dans les régions montagneuses d'Europe. Il est resté inchangé au XXe siècle en ce seul endroit des Pyrénées, et présente des témoignages inestimables sur la société européenne d'autrefois à travers son paysage de villages, de fermes, de champs, de hauts pâturages et de routes de montagne. Le site Pyrénées-Mont Perdu est inscrit sur la liste du Patrimoine mondial à double titre : patrimoine naturel et patrimoine culturel. Seuls 39 sites à travers le monde bénéficient de cette double inscription par l’UNESCO.



L'isard (D)

C'est l'animal emblématique des Pyrénées, utilisé comme symbole pour indiquer sur le terrain les limites du parc (balisées par une tête d'isard rouge sur fond blanc). Proche du chamois, il n'en reste pas moins une espèce pyrénéenne aux caractéristiques spécifiques. Protégée, étudiée, recensée par le parc national, la population d'isards dépasse aujourd'hui les 5000 têtes, alors qu'il n'y en avait plus que 1300 en 1967. L'isard vit en hardes allant jusqu'à 100 individus. Levez les yeux, l'isard aime l'altitude et les sites escarpés. C'est un animal sauvage, vous ne pourrez pas l'approcher, prévoyez des jumelles.

Crédit : (c) L. Nédélec - Parc national des Pyrénées. Isard



Le pipit spioncelle (E)

Les pipits sont de petits oiseaux terrestres bruns et rayés qui fréquentent les pelouses alpines au-dessus des arbres à une altitude comprise entre 900 et 2 500 mètres. Ils regagnent en hiver le bord des lacs, marais et cours d'eau. Le Pipit spioncelle se nourrit essentiellement d'invertébrés et de graines.

Crédit : (c) L. Nédélec - Parc national des Pyrénées .Pipit spioncelle,

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

Les activités de nature peuvent être :

- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
- soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d’escalade ...
- interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d’Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Gavarnie

Le village, 65120 GAVARNIE

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 92 49 10

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>



Bureau d'Information Touristique de Gèdre

Place de la Bergère, 65120 GEDRE

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : +33 (0)5 62 92 48 05

<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>

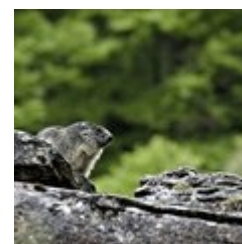


Sur votre route...



🐦 Le cincle plongeur (A)

Le Cincle plongeur est facilement reconnaissable : de la taille du merle, il est trapu, presque « rondouillard » avec une queue très courte. Son plumage marron et gris ardoise est surtout caractérisé par son large plastron blanc pur. C'est le passereau aquatique par excellence, le seul qui soit aussi à l'aise à la nage que sous l'eau où il arrive à se déplacer en marchant sur le fond. Il fréquente les cours d'eau rapides caillouteux, rocheux ou bien pourvus en souches et racines sur leurs berges.



🐹 La marmotte (B)

La marmotte est un mammifère de la famille des rongeurs fouisseurs. Elle vit en colonie dans un terrier profond et complexe. La marmotte se nourrit essentiellement de plantes, de vers de terre, de larves et d'insectes. Elle ne boit pas. La rosée du matin semble suffire à l'abreuver. La marmotte passe 6 mois de l'année à dormir ! Dans son réveil, elle adore se chauffer aux premiers rayons de soleil. Une longue sieste et une cure d'amincissement : elle sortira au printemps, ayant perdu environ 3 kg, c'est à dire la moitié de son poids d'automne.

Crédit : Julien Liron